

## Le logement adapté

Les personnes en situation de handicap peuvent retrouver les informations sur le logement (logement accessible, adaptation du logement, aides...)



Pouvoir vivre dans son logement lorsqu'on est une personne en situation de handicap est important. Pour cela, il existe des aides au maintien à domicile.

## Les aides au maintien à domicile

En fonction de la situation de la personne en situation de handicap, les Centres départementaux d'action sociale (CDAS), lieux d'accueil de proximité du Conseil départemental du Finistère renseignent sur les aides au maintien à domicile (soins, aide-ménagère etc.)

A Brest métropole, cinq Centres départementaux d'action sociale sont répartis sur le territoire :

CDAS Bellevue  
13 place Napoléon III  
29200 Brest  
Tél. : 02 98 47 08 09

CDAS Rive droite  
25 rue Anatole France  
29200 Brest  
Tél. : 02 98 45 16 54

CDAS Lambézellec  
Place de Bretagne  
29200 Brest

CDAS Saint Marc  
41 rue Sébastopol  
29200 Brest

CDAS Le Relecq-Kerhuon  
12 rue Brizeux  
29480 Le Relecq-Kerhuon  
Tél. : 02 98 28 28 99

## Le soutien à domicile

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune d'habitation est le lieu le plus proche pour vous informer et vous aider dans votre vie de tous les jours:

- > [portage de repas à domicile](#),
- > aide sociale légale,
- > accompagnement pour les démarches administratives etc.

Chaque commune de la métropole a son Centre communal d'action sociale (CCAS):

Bohars  
CCAS - Mairie de Bohars  
1 rue Prosper Salaun  
Tél. : 02 98 03 59 63  
[affaires-sociales@mairie-bohars.fr](mailto:affaires-sociales@mairie-bohars.fr)

Brest  
CCAS - Service maintien à domicile  
253 rue Jean-Jaurès  
Tél. : 02 98 33 21 66  
[antenne-clic@ccas-brest.fr](mailto:antenne-clic@ccas-brest.fr)  
[www.ccas.brest.fr](http://www.ccas.brest.fr)

Gouesnou  
CCAS - Mairie de Gouesnou  
Place des fusillés  
Tél. : 02 98 07 28 83  
[social@gouesnou.fr](mailto:social@gouesnou.fr)

Guilers  
CCAS - Mairie de Guilers  
16 rue Charles de Gaulle  
Tél. : 02 98 07 61 52  
[ccas@mairie-guilers.fr](mailto:ccas@mairie-guilers.fr)

Guipavas  
CCAS - Maison des Solidarités  
11 rue amiral Troude  
Tél. : 02 98 32 88 33  
[ccas@mairie-guipavas.fr](mailto:ccas@mairie-guipavas.fr)

Le Relecq-Kerhuon  
CCAS - « Ti Skoazell »  
Mairie du Relecq-Kerhuon  
1 place de la Libération  
Tél. : 02 98 28 44 96  
[ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr)

Plougastel-Daoulas  
CCAS - Mairie de Plougastel  
1 rue Jean Fournier  
Tél. : 02 98 37 57 52  
[ccas@mairie-plougastel.fr](mailto:ccas@mairie-plougastel.fr)

Plouzané  
CCAS - Mairie de Plouzané  
Place Angela Duval BP 7  
Tél. : 02 98 31 95 42  
[service.ccas@ville-plouzane.fr](mailto:service.ccas@ville-plouzane.fr)

## L'aménagement et l'adaptation de son logement

En fonction de son handicap, il faut parfois aménager et adapter son domicile.

Si vivre à domicile n'est pas ou plus possible, il est possible d'obtenir un logement accessible et adapté.

A Brest métropole, différents interlocuteurs peuvent répondre à ces questions de logement que l'on soit propriétaire ou locataire.

[La Maison départementale des personnes handicapées](#)  (MDPH) renseigne et oriente.

**L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** renseigne sur les droits, la fiscalité, le financement en matière de logement.


[ADIL](#) 

14 boulevard Gambetta 29200 Brest  
Tél. : 02 98 46 37 38

**L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)** accorde des subventions pour:

- > la réhabilitation et l'amélioration des résidences principales de plus de 15 ans,
- > pour des travaux de mise aux normes,
- > pour des travaux de décence ou pour améliorer l'accessibilité ou l'adapter au handicap.

[Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat \(ANAH\)](#)

 3 Square Marc Sangnier  
CS 41925

29219 Brest cedex 2  
Tél. : 02 98 38 45 00  
[ddtm-sh-anah@finistere.gouv.fr](mailto:ddtm-sh-anah@finistere.gouv.fr)

**SOLIHA** : association pour l'amélioration, l'adaptation de l'habitat délivre des conseils technique et financier pour l'amélioration de l'habitat et la mise en accessibilité. Elle propose également une visite conseil, un diagnostic pour définir et évaluer les travaux nécessaires et aide à la recherche de financements.

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat  
2 rue de Denver  
29200 BREST  
Tél. : 02 98 44 85 76  
[info.brest@solihha.fr](mailto:info.brest@solihha.fr)



Il est également possible de bénéficier d'un crédit d'impôt en cas de dépenses d'équipements :  
[Guide des droits et démarches : Impôt sur le revenu - Équipement de l'habitation principale \(crédit d'impôt\)](#)

## Obtenir un logement accessible et adapté dans le parc social

Les demandes de logement locatif social accessible et adapté peuvent être effectuées auprès des bailleurs sociaux.

Lors de la demande de logement social, si la personne est en situation de handicap, ne pas oublier de compléter la partie prévue à cet effet.

**A retrouver la liste des bailleurs sociaux dans la rubrique [Se loger, construire](#).**

- > La demande peut se faire en ligne via un lien unique : [www.demandelogement29.fr](http://www.demandelogement29.fr). Lorsque la personne fait sa demande de logement social, ne pas oublier de préciser s'il y a des personnes en situation de handicap dans le foyer et de quel type de handicap il s'agit.
- > La demande peut également se faire sous format papier en remplissant le formulaire Cerfa de demande de logement social : formulaire Cerfa N°14069\*03 (format.pdf). Il est important de bien remplir la partie "Complément à la demande de logement social, logements adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie".

## Structures d'hébergement

Il existe plusieurs types d'hébergements des adultes handicapés, en fonction du degré d'autonomie des personnes :

- > foyers de vie,
- > foyers occupationnels pour adultes,
- > foyers d'accueil médicalisés, foyers d'hébergement,
- > services d'accompagnement et de suivi en logement autonome (SAS en logement autonome)
- > etc.

L'orientation vers ces structures ou services relève de la [Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\) du Finistère](#).

Il existe également des foyers d'hébergement pour les travailleurs handicapés destinés à l'hébergement et l'accompagnement des adultes handicapés qui exercent une activité professionnelle.

Il existe plusieurs associations proposant un logement et de l'accueil pour les personnes en situation de handicap. Retrouvez-les dans l'annuaire des associations.

## En savoir +

Toutes les informations sur ce qui concerne l'hébergement d'une personne en situation de handicap (hébergement temporaire, hébergement en foyers etc.) sont disponibles sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

## COMMENTAIRES

### Commentez cet article

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Courriel (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Saisir votre commentaire

EFFACER

ENVOYER

Dernière mise à jour le : **25 janvier 2021**



#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
www.brest.fr

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

**HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30